

CLASSIC DE JOYENVAL

Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024
Golf de Joyenval - Parcours Marly

Chemin de la Tuilerie - 78240 CHAMBOURCY
☎ : 01 39 22 27 50 – sportif@golfdejoyenval.com

*Cette épreuve est classée Grand Prix (Catégorie 2023 : 1 pour les Dames)
Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte

- Aux joueuses licenciées de la FFGolf et s'étant acquittées du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou aux joueuses licenciées à une fédération reconnue,
- Etre à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs,
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription,
- Etre titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition.

Pour les joueuses non licenciées en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Index Dames : inférieur à **6,4** à la date d'inscription.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueuses maximum autorisé, les joueuses seront sélectionnées selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, **le vendredi 30 août 2024**.

Le champ des joueuses sera de **66 participantes**.

Un nombre de 6 Wild Cards sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue de golf Paris Île-de-France en fonction des demandes reçues à la Ligue. (contact@lgpidf.com)

Contrôle antidopage : Chaque participante inscrite à une épreuve fédérale peut être soumise à un contrôle antidopage obligatoire (lire § 4.1 du Vademecum).



2. FORME DE JEU

54 trous en Stroke Play

36 trous le samedi et 18 trous le dimanche

Cut après 36 trous : seront qualifiées 36 Dames (et les ex-æquo)

SERIES	: 1 série unique Dames
MARQUES	: Bleues pour les Dames
CLASSEMENT	: Brut
DEPARTAGE	: En cas d'égalité pour la 1 ^{ère} place finale, organisation d'un play off en trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Classement RMS)

HEURES DE DEPART : Etablies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve. Ils seront consultables par téléphone au 01 39 22 27 50, sur notre site internet et sur le site de la Ligue de Golf de Paris Île-de-France : www.lgpidf.com.

3. ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf de Joyenval
Chemin de la Tuilerie
78240 CHAMBOURCY**

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions par chèque. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le vendredi 30 août 2024.

Adultes :	110 Euros
Nés entre 2000 et 2005 :	65 Euros
Nés entre 2006 et après :	50 Euros

La Liste, des joueuses retenues, sera publiée le mercredi 4 septembre 2024.

La journée d'entraînement sera uniquement le vendredi 13 septembre 2024.

4. PRIX

Seront récompensés :

- Les 3 meilleurs scores Brut pour les Dames

5. COMITE DE L'EPREUVE

- Le président de la Commission Sportive
- Le directeur
- Les arbitres

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueuses retenus. Les joueuses devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.